Affiliation à la Fédération Française de Tir à l'Arc N°3338070
Association inscrite en préfecture N°W381004803
N° Siret : 425 369 022 00016

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire – 6/11/2026

Date : Vendredi 6 novembre 2026
Lieu : Monestier de Clermont (38650)

Ordre du jour :
1/Demande d'adoption du P.V. de l'assemblée générale 2025
2/ Rapport moral du président
3/ Bilan des activités
4/ Rapport financier
5/ Tarif des cotisations
6/ Objectif 2026/2027
7/ Renouvellement du bureau
8/ Questions diverses
9/ Clôture de l'AG et verre de l'amitié

Quorum atteint à 19h00. 38 personnes présentes sur 69 adhérents au club. (Supérieur à 25%)

Présence de François COTTIN, Président du Comité départemental de Tir à l'arc, afin de représenter celui-ci.
M. Christian Roux, Président de la Communauté de Communes du Trièves, a prévenu qu'il ne pourrait pas être présent.

Heure de début : 19h11

1/ Demande d'adoption du P.V. de l'assemblée générale 2024

Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025.

Adoption du procès-verbal – Pour : 38 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote.

2/ Rapport moral du Président

Mise en avant des nombreux acteurs qui nous ont aidés tout au long de la saison 2025/2026 ;

- Les archers et les bénévoles qui permettes de faire vivre le club
- Des entreprises locales comme RS2P, Jardin du Vercors, Un Jardin à la Montagne, etc. A noter que pour cette nouvelle saison, notre club compte de nouveaux sponsors.
- Les clubs de tir à l'arc d'Eybens et de La Mure avec qui nous nous entraidons, que ce soit pour des bénévoles ou du matériel.
- Le Comité départementale de tir à l'arc qui nous épaule aussi au niveau matériel ou pour de l'information.
- Mme Antoine de St Paul les Monestier qui nous met gratuitement à disposition son garage nous permettant ainsi d'y stocker notre matériel nécessaire à l'organisation de nos concours.
- Les agriculteurs de Monestier, notamment Anne Piot et Justin Arpin-Pont, avec qui nous travaillons au niveau de notre terrain de tir extérieur au Parc Senes, ou pour l'organisation de notre concours annuel du mois de juin.
- La municipalité de Monestier de Clermont et la CCT pour des aides matériels ou des subventions
- Le Judo Club du Trièves pour la mise à disposition de leur minibus ou pour de l'entraide lors de grosse manifestation, et le Comité des Fêtes de Monestier avec qui nous échangeons du matériel, des ressources et de l'entraide.

La saison a été rempli de nombreux événements, qui seront détaillé dans le bilan des activités.
Nous sommes un club avec de nombreux bénévoles, que ce soit pour l'encadrement, pour l'entretien du parcours, pour l'organisation des concours, sur les animations, …
Nous sommes un club de plus en plus compétitif avec davantage de participants aux compétitions, mais aussi une première place au championnat régional jeune de Tir à 18 mètres, et 2 qualifications au championnat de France adulte Tir 3D.
Pour conclure, nous sommes un club qui a envie de progresser, de s'améliorer, de proposer de nouvelles choses, et de s'investir pour y arriver.

A préciser que notre club fête ses 40 ans sur cette nouvelle saison, et que nous préparons un gros évènement en juin pour fêter cet anniversaire.

Vote du rapport moral du président – Pour : 38 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote.

3/ Bilan des activités

Concernant l'école de tir à l'arc, les cours ont été encadré par Thierry, épaulé par Alicia, Maëlle, Yann, Baptiste, Jean-Luc et Augustin, selon leurs disponibilités. 29 séances ont été assurées au cours de la saison pour 31 jeunes répartis en 3 groupes. Les séances sont partagées entre l'apprentissage, les jeux d'arcs et les animations.

Concernant les adultes, le club comptait 31 adultes dont 7 en formation, plus 2 licenciés autre club et 5 jeunes adultes. Le groupe d'adulte est réparti en 3 types de pratiques, ceux qui viennent qu'au gymnase (essentiellement le mardi), ceux qui ne font que de l'extérieur et que l'on retrouve lors d'animation, et ceux qui pratique au gymnase et à l'extérieur et qui font de la compétition.

12 animations, manifestations ou concours ont eu lieu au cours de l'année, ainsi que 4 durant la période estivale.

Les groupes de jeunes sont toujours aussi dynamique, même si le potentiel existant n'est pas suffisamment exploité aux compétitions. Le groupe des adultes se renforce avec l'apport de nouveau élément et l'insertion progressive de jeunes adultes.

Pour l'avenir de notre club il faut former des encadrants pour continuer d'offrir à nos adhérents un espace de formation et d'animation de qualité.

A cela s'ajoute la participation aux compétitions, Tir à 18 mètres, Tir en Campagne et Tir 3D, avec 26 archers engagés, répartis entre 15 jeunes et 11 adultes, avec 78 podiums réalisés. Et un jeune archer a pu décrocher un titre de champion régional en Tir à 18 mètres, et 2 archers qui ont réussi à se qualifier au championnat de France de Tir 3D.

4/ Bilan financier

Compte de résultat de la saison 2025/2026 :
Le prévisionnel pour la saison 2025/2026 était équilibré sur 30 500,00 €.
Sur la saison, nous avons réalisé : Pour les charges, 28 692 ;00 € ; Pour les produits, 27 065,49 €. Nous réalisons donc un déficit de 1 626,51 €. Ce déficit s'explique principalement par un manque d'entré d'argent, notamment sur les animations extérieures et les animations estivales à Gresse en Vercors, contrairement à ce que nous avions prévu.

Vote du bilan financier – Pour : 38 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote

Le budget prévisionnel pour la saison 2026/2027 s'équilibre sur 31 580,00 €. Nous prévoyons une augmentation des charges, principalement lié au nouveau coût d'occupation du gymnase s'élevant à environ 3 800 € pour la saison, nous avons réussi à équilibrer le prévisionnel en misant sur les diverses subventions à notre porté, que ce soit au niveau de la municipalité de Monestier et des communes des alentours, au niveau de la CCT et au niveau du Département. Nous allons devoir prévoir pour la saison suivante une augmentation des cotisations pour anticiper une baisse des subventions nous permettant d'absorber le coût d'occupation du gymnase.

Il a été montrer un écart entre compte 607001 Achats textiles à 1 750 € et le compte 707001 Ventes de textiles à 200 €, s'expliquant par la fourniture, sur cette saison, de maillots gratuits à tous nos archers grâce à nos sponsors, avec un engagement sur 3 ans.

Vote du bilan financier – Pour : 38 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote

5/ Tarif des cotisations

Proposition d'augmentation des cotisations pour la saison 2027/2028, dû au nouveau coût d'occupation du gymnase, car nous n'avons pas la certitude que les subventions obtenues cette année seront reconduite la saison prochaine.
Cotisations 'Enfants' : 50 € au lieu de 25 € ; Cotisations Adultes : 90 € au lieu de 60 €.

Vote du tarif de cotisations – Pour : 38 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote

6/ Objectifs 2026/2027

Entraînement : Former de nouveaux entraineurs ou encadrants afin de continuer à fournir des entraînements de qualité et un suivi des archers.
Compétitions : Inciter davantage d'archers à se lancer en compétitions, que ce soit chez les jeunes et chez les adultes. Poursuivre l'organisation de compétitions, que ce soit en Tir à 18 mètres ou en Tir en Campagne.
Tir 3D : Poursuivre l'investissement dans des cibles 3D pour l'entrainement, inciter davantage d'archer à participer à des concours 3D, créer une équipe de club et/ou une équipe mixte, continuer d'envoyer des archers aux championnats de France.
Bénévolat : Continuer à inciter les archers à s'investir dans la vie du club, ainsi que dans les divers événements ou manifestations, en créant davantage de moments conviviaux.

7/ Renouvellement du bureau

Comme préciser dans les statuts, l'ancien Conseil d'administration est sortant, voici donc les membres du nouveau C.A. :
Alicia ALLARD, Christian CLUZEL, Emilie SORIANO, Jérémie MASSICARD, Jean-Luc GRANIER, Julie ALLARD, Laurent THIEBAUT, Maelle SURRE, Romaric SORIANO, Sébastien ALLARD, Thierry VAUTIER, Victor LOTON et Yann SURRE.

Approbation des nouveaux membres du C.A. – Pour : 38 votes ; Contre : 0 vote ; Abstention : 0 vote

Le Conseil d'administration se réunira afin de définir les postes de chacun de ses membres.

8/ Questions diverses

Aucunes questions soumises par l'assemblée.

9/ Clôture de l'AG et verre de l'amitié

Heure de fin : 20h19

Le président,
Yann SURRE

Le secrétaire général,
Thierry VAUTIER